

JOURNALISTES ASSASSINÉS AU MALI

« Un acte odieux »

François Hollande



Le président de la République a rendu hommage à Ghislaine Dupont et Claude Verlon, tués au Mali samedi 2 novembre. Tout le pays est sous le choc après ces assassinats « odieux ». Un hommage leur a été rendu mercredi à RFI en présence d'Harlem

Désir et de Laurent Fabius. La France va mettre tout en oeuvre pour retrouver les auteurs des crimes. Elle poursuit l'opération Serval dans le but d'aider à la stabilisation et à la démocratisation du Mali, qui va bientôt organiser des élections législatives.

L'AGENDA

23 novembre

► Grand Forum
Le progrès,
face aux idéologies du déclin.

Inscriptions sur le site
parti-socialiste.fr

1^{er} décembre

► Primaires citoyennes
à La Rochelle

PRIMAIRES CITOYENNES

Le 1^{er} DÉCEMBRE 2013

À LA ROCHELLE
C'EST VOUS QUI
DÉCIDEZ !

Mali : la France déterminée à lutter contre le terrorisme

Harlem Désir
et Jean-Christophe Cambadélis

« **Le Parti socialiste exprime son choc immense face à de tels actes abjects commis contre ceux qui risquent leur vie pour la vérité, la liberté d'informer et la liberté de la presse. Il condamne ce crime terroriste et adresse ses sincères condoléances aux familles des deux journalistes, et partage la peine de la rédaction de RFI et de tous leurs collaborateurs.** »

Laurent Fabius

« **Un crime contre des journalistes, c'est un double crime. C'est un crime contre des personnes qui, je le répète, ont été froidement assassinées dans des conditions odieuses. Mais c'est aussi un crime contre la liberté d'informer et d'être informés. C'est la raison pour laquelle il est d'autant plus important que la presse fasse son travail.** »

Jean-Yves Le Drian

« **Il s'agit d'un crime, il s'agit d'un assassinat à l'égard de deux journalistes de grande qualité, qui connaissaient très bien l'Afrique. RFI est une radio toujours très écoutée en Afrique noire. Il y a là une force du symbole et il faut tout mettre en œuvre pour que les assassins soient retrouvés et punis. Kidal est un lieu particulier, beaucoup de groupes transitent, ils se regroupent, se défont, dans une zone particulièrement sensible le nord du Mali, qui fait que l'identification des assassins n'est pas simple.** »

Najat Vallaud-Belkacem

« **Le terrorisme est un ennemi difficile à mettre à bas, il y a toujours des sursauts, mais heureusement que nous sommes intervenus pour éviter que le Mali tout entier soit livré au terrorisme. Il y a encore des poches qu'il faut continuer à combattre, avec la force de l'Onu et la force armée malienne.** »



Le président de la République a exprimé son « indignation à l'égard de cet acte odieux », après la mort des deux journalistes de RFI, Ghislaine Dupont et Claude Verlon, enlevés à Kidal au nord du Mali samedi 2 novembre et assassinés peu après. Mardi, François Hollande était à Roissy pour accueillir les dépouilles et accompagner les familles dans leurs douleurs. Le pays est sous le choc après la mort de ces deux passionnés qui faisaient leur métier, quelles que soient les conditions. Jean-Marc Ayrault a assuré que la France ferait « tout pour retrouver les auteurs des assassinats ». Il est « profondément touché, comme tous les Français ». « La France va poursuivre ses recherches, elle veut combattre les auteurs de cette horreur », ajoute-t-il. Des policiers français ont rejoint Kidal pour enquêter sur les meurtres aux côtés des Maliens.

« Des opérations sont en cours pour identifier un certain nombre de personnes dans des campements », a précisé Laurent Fabius lundi. Le ministre des Affaires étrangères a également annoncé l'arrivée de 150 militaires supplémentaires à Kidal, en provenance de Gao, dans le cadre de l'opération Serval. Lancée en janvier dernier, alors que l'ensemble du territoire malien était en passe d'être contrôlé par les islamistes déjà à

l'œuvre dans le nord du pays, celle-ci a permis de redonner le pouvoir à l'État malien. Des élections démocratiques ont depuis été organisées, qui ont vu l'élection d'Ibrahim Boubacar Keïta à la tête de l'Etat. Même si ce succès militaire est incontestable, tous les terroristes n'ont pas encore été neutralisés, notamment dans le nord du Mali où vient de se jouer le drame.

3 000 militaires français sont toujours sur place, et doivent rester au moins jusqu'à la tenue des élections législatives prévues les 24 novembre et 15 décembre. Ensuite, comme l'a annoncé le président de la République, la présence française sera réduite en même temps que la formation des troupes maliennes s'améliore et que la présence des forces de l'Onu (la Minusma) augmente. La France n'a pas vocation à être une puissance d'occupation, mais bien à passer le relais une fois la situation stabilisée.

L'opération Serval redéployée

En attendant, suite au drame de ce week-end, des militaires seront redéployés dans le nord. La sécurisation de la zone concernée, et des zones voisines, notamment en ce qui concerne les ressortissants français, est une priorité du président. « Ce type de renforcements ponctuels illustre la capacité d'action de la force Serval à partir de ses éléments basés à Gao. La force Serval peut ainsi engager des éléments sur différents points en fonction des besoins », explique le ministère de la Défense. Par ailleurs, « l'allègement de la force a marqué un palier dès le mois de septembre pour que les militaires français présents au Mali puissent contribuer au soutien de la sécurisation des élections électorales ».

« Il y a à la fois une émotion considérable, une indignation extrêmement forte et la détermination de la France de lutter contre le terrorisme », a rappelé Laurent Fabius suite à la réunion ministérielle qui s'est tenue avec le président lundi.

OTAGES

Nous ne les oublions pas



La libération la semaine dernière de Thierry Dol, Marc Fêret, Daniel Larribe et Pierre Legrand otages au Sahel pendant plus de 1 000 jours, ne nous fait pas oublier les sept autres otages français toujours détenus dans le monde. Serge Lazarevic a été enlevé au Mali en novembre 2011 par Aqmi, en même temps que Philippe Verdon, retrouvé mort assassiné en juillet 2013. Gilberto Rodriguez Leal a été enlevé au Mali en novembre 2012. Francis Collomp est aux mains d'un groupe islamiste depuis le 19 décembre 2012. Il a été enlevé au Nigéria. Par ailleurs quatre journalistes sont toujours otages en Syrie : Nicolas Hénin et Pierre Torrès ont été enlevés le 22 juin 2013. Didier François et Édouard Élias le 6 juin 2013.

Le PS exprime son soutien à Christiane Taubira

« Les insultes racistes lancées à l'encontre de la garde des Sceaux, Christiane Taubira, lors d'un déplacement à Angers, sont inacceptables », affirment Harlem Désir et Marie-Pierre de la Gontrie, secrétaire nationale aux libertés publiques et à la justice dans un communiqué. En effet, lors d'un déplacement le 25 octobre la Garde des Sceaux a été prise à partie par un groupe de militants contre le mariage pour tous. Elle a été insultée, notamment par des enfants, sous la surveillance de leurs parents. « Il est grave que des enfants aient été instrumentalisés et encouragés à lancer des slogans de haine lors de cette manifestation », relèvent Harlem Désir et Marie-Pierre de la Gontrie. « Ces comportements sont intolérables et constituent un délit, qui doit désormais faire l'objet de poursuites par la justice. Au-delà de la personne de Christiane Taubira, à qui le Parti socialiste réitère toute sa solidarité, au-delà de l'insulte faite à un membre du gouvernement, il s'agit de discrimination raciale et d'appels à la haine

qui ne doivent jamais être tolérés. » Les auteurs ou leurs parents s'ils sont mineurs doivent savoir qu'ils encourent une condamnation. De son côté, David Assouline a souhaité exprimé sa « totale solidarité » à l'égard de Christiane Taubira. « Il faut appeler à l'extrême vigilance face à l'extrême violence des attaques qu'elle subit depuis des mois et qui vont crescendo ». En effet, peu auparavant, une candidate du FN avait partagé un photomontage outrageant de la ministre sur les réseaux sociaux. David Assouline a déploré les méthodes de ces extrémistes, qui vont « jusqu'à utiliser des enfants pour propager le racisme le plus ancien et le plus vulgaire dans l'unique but de combattre et de discréditer un adversaire politique, comme la bonne vieille extrême droite l'a toujours fait ». Le porte-parole a demandé à ce qu'une sanction « ferme » soit « au rendez-vous de chaque expression de racisme et d'atteinte à la dignité de la personne, qu'elle soit orale, écrite ou les réseaux sociaux ».

ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE

Écotaxe : le contrat signé par la droite soulève de sérieuses questions

Le partenariat public-privé (PPP) signé par la droite pour la mise en place de l'écotaxe pose de sérieuses questions. David Assouline, porte-parole du PS, a demandé à ce que « toute la lumière soit faite » sur ce partenariat que l'ancien gouvernement a signé avec la société Écomouv' et parle d'un possible « scandale d'État ». En effet, les conditions qui ont été accordées à cette société sont particulièrement avantageuses : l'écotaxe doit rapporter 1,15 milliard d'euros par an, dont 250 millions iront à Écomouv', 750 millions à l'Etat et 150 millions aux collectivités locales. « Comment Écomouv' a-t-il pu obtenir 20% lorsque l'on sait que les traditionnels PPP ne décrochent en moyenne que 2 ou 3 % des recettes ? » s'interroge David Assouline, arguant de « plusieurs anomalies relevées dans l'appel d'offres ». François Rebsamen, chef de file des sénateurs socialistes, a demandé la création d'une commission d'enquête parlementaire à ce sujet. Le ministre de l'Économie, Pierre Moscovici, a estimé qu'il fallait « revoir toute la logique du contrat » avec Écomouv', via une « négociation très serrée » avec la société qui « ne s'est pas acquittée de ses responsabilités. »

Une taxe qui finance les infrastructures

L'appel d'offre avait été attaqué par un concurrent écarté et avait été invalidé dans un premier temps par le tribunal administratif car le conseiller de l'État sur le dossier, un cabinet suisse, travaillait également pour Autostrade, la société italienne qui possède 70 % d'Écomouv'. C'est le conseil d'État qui avait ensuite invalidé cette décision et permis à Écomouv' de revenir dans la course. L'écotaxe a été imaginée par Jean-Louis Borloo lors de la présidence Sarkozy et adoptée sous

le gouvernement de François Fillon. Le décret de mise en application a été signé le 6 mai 2012, jour du deuxième tour de l'élection présidentielle. Selon les termes du contrat, une rupture coûterait 800 millions d'euros aux finances publiques et 200 millions supplémentaires sur un an. Le Premier ministre a décidé d'un moratoire, mais ne va pas renoncer. « L'écotaxe était une mesure qui avait été débattue au moment du Grenelle de l'environnement, relève Jean-Marc Ayrault. Tout le monde avait considéré que demander une contribution au transport routier était une mesure juste. » La taxe devra être payée par les entreprises pour les camions de plus de 3,5 tonnes roulant sur les 15 000 kilomètres de route concernées. Le montant à payer dépend de la distance mais aussi du poids et de l'âge du véhicule, l'idée étant de pénaliser davantage les pollueurs. La taxe, qui représente 4% du coût du transport, sera affectée au financement des infrastructures ferroviaires et routières de proximité par le biais de l'Agence de financement des infrastructures de transport (AFITF). Sur les 2,2 milliards d'euros de recettes annuelles de l'AFITF, 900 millions par an seront consacrés aux contrats de projets État-région pour la modernisation des infrastructures de proximité notamment, le reste servant à financer les lignes à grande vitesse, à moderniser les trains d'équilibre du territoire, les réseaux ferroviaires, routiers, fluviaux et urbains. Le gouvernement a mis en place des aménagements pour limiter les effets négatifs. Ils concernent tout particulièrement la filière agricole et agro-alimentaire – les véhicules agricoles en seront par exemple exonérés – ainsi que les régions périphériques.

REVUE SOCIALISTE



Dans la lignée du forum « La République contre les extrémismes » organisé par David Assouline qui s'est tenu le 5 octobre, la Revue socialiste qui vient de paraître est consacrée à la lutte contre l'extrême-droite. Pour le directeur de la rédaction, Alain Bergounioux, il s'agit de « donner une arme à nos militants, nos candidats ». Selon lui, « le PS va lutter, en donnant les éléments de la bataille culturelle, de la bataille

économique, pour lutter contre l'influence du Front national ». La Revue socialiste aborde différents thèmes sur l'extrême-droite : le FN est-il l'éternel centre de gravité de la vie politique française ? Pourquoi Marine Le Pen fait-elle ses meilleurs scores chez les ouvriers ? Comment peut-on analyser la droitisation de la société ? Quel rôle pour le PS face à la dynamique des droites ? Mais la revue est surtout un outil pour contrer

l'argumentaire du FN : Sarah Proust, SN à la riposte, explique comment démonter la mécanique du discours. Quant à Guillaume Bachelay, il défait point par point son programme économique « anti-emploi, anti-croissance, anti-pouvoir d'achat ».

La Revue socialiste, nouvelle série n°52 : Le FN passé au crible. 122 pages, 10 euros. Contact : Nathalie Mauroy au 01 45 56 77 00.

LES RYTHMES SCOLAIRES EN 6 POINTS FORTS



UNE RÉFORME POUR SE SENTIR MIEUX À L'ÉCOLE

- Les écoliers français subissaient des journées de classe plus longues (6h) que la plupart des élèves dans le monde.
- Ce qui fatigue les élèves ? Avoir des journées trop longues, se coucher et se lever à des heures différentes.
- Avec la réforme, les enfants ont moins d'heures de cours dans la journée (45 minutes de moins en moyenne). Donc des journées moins fatigantes !
- Cette nouvelle organisation est recommandée par l'académie de médecine, l'inspection générale de l'éducation et les chronobiologistes.
- Le retour à une semaine de 4 jours et demi de classe (comme c'était le cas avant 2008) permet aux élèves de se sentir davantage chez eux à l'école.



UNE RÉFORME POUR MIEUX APPRENDRE

- Avec 4 journées et demie de classe, la réforme permet de programmer les apprentissages aux moments où l'enfant est le plus apte à se concentrer.
- On apprend mieux à lire et à écrire le mercredi matin que le vendredi après 16h !
- Le nombre d'heures d'enseignement reste le même : 24h par semaine.
- Avec une semaine de seulement 4 jours, les élèves français n'avaient que 144 journées de classe par an, contre 187 en moyenne dans l'OCDE.
- Nos résultats scolaires sont en chute libre, en partie à cause de ces anciens rythmes.



UNE RÉFORME JUSTE

- La semaine de quatre jours accentuait les inégalités sociales et culturelles.
- Trop d'enfants, souvent des milieux défavorisés, étaient livrés à eux-mêmes le mercredi matin. Seuls 20 % des enfants bénéficiaient d'activités éducatives ou sportives - toujours payantes !
- Désormais, tous les enfants seront en classe le mercredi matin, et non pas devant la télévision !
- Avec la réforme, les communes peuvent mettre en place des activités nouvelles et accessibles à tous, la plupart du temps gratuites ou quasi gratuites.



UNE RÉFORME MAÎTRISÉE

- Les communes ont eu le choix mettre en place la réforme dès la rentrée 2013, ou à partir de 2014.
- 4 000 communes ont choisi la rentrée 2013 et la réforme bénéficie déjà à 1,3 million d'enfants.
- Des comités locaux et nationaux suivent de très près les conditions de mise en œuvre : qualité, sécurité, écoute...
- Dans la majorité des cas, les enfants et les parents sont satisfaits des activités : à Paris, 70 % des parents estiment que leurs enfants sont satisfaits (FCPE).
- Là où des difficultés sont rencontrées, il sera possible d'ajuster, dans la concertation, pour trouver les meilleures solutions.



UNE RÉFORME FINANCÉE

- En 2014 comme en 2013, l'État propose aux communes 50 euros par élève ou 90 euros pour les communes les plus défavorisées, pour organiser les activités périscolaires.
- Les CAF versent un complément de 50 euros par enfant, de façon pérenne.
- L'aide de l'État associée à celle de la CAF couvre le coût estimé par l'Association des maires de France de 100 à 150 euros par an et par enfant.



UNE RÉFORME CONCERTÉE

- Mettre fin à la semaine de 4 jours ? Tout le monde le demande depuis longtemps : enseignants, médecins, parents...
- Le ministère de l'Éducation a organisé une large concertation sur la question des rythmes scolaires dans le cadre de la concertation sur la refondation de l'école.
- Tous les acteurs de l'éducation sont associés à chacune des étapes de la réforme : enseignants, parents, directeurs d'école, élus, associations d'éducation populaire...